

VACANCES SPORTIVES INFOS

L'inscription se fait à la semaine
avec ou sans restauration
(tarif en fonction du quotient familial).

Pour bénéficier de la formule
restauration, vous devez inscrire
votre enfant au plus tard le jeudi
17 février.
Passé ce délai, il ne pourra
bénéficier de cette formule.

INFOS PRATIQUES

L'inscription aux vacances sportives ne sera validée qu'après réception du dossier complet.

L'inscription aux vacances sportives s'effectue au plus tard 48h à l'avance.

La prise en charge des enfants, qui prennent leur repas au restaurant scolaire, s'étend sans interruption jusqu'à la fin de la journée.

Un rappel verbal quotidien des différents horaires sera fait aux enfants.

Une modification des activités peut intervenir en fonction des conditions climatiques, sanitaires ou des choix des enfants.

Tout objet de valeur est à la charge de l'enfant. La structure décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
AU SERVICE JEUNESSE



SMJ ARPAJON

Contact :

Service Municipal de la Jeunesse
3 rue Marcel Duhamel
91290 Arpajon

01 64 90 64 53
06 03 78 27 10

jeunesse@arpajon91.fr

Eté 2022 9-12 ans



Vacances sportives



Inscriptions aux activités des vacances sportives

à partir du mercredi 8 juin 2022 14h



Bulletin d'inscription

Informations

Enfant : _____

Date de naissance : _____

Responsable légal : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Choix de la formule

- Formule sans restauration
 Formule avec restauration

Documents à joindre

- Fiche sanitaire de liaison (disponible au SMJ)
 Certificat médical de "non contre-indication à la pratique multisports" de moins de 3 ans
 Attestation d'assurance extrascolaire
 Brevet de natation de 25m (certaines activités nautiques y sont assujetties)

Réservation des repas

Repas sans porc souhaités : oui non

Cochez les jours réservés pour la restauration :

Lundi 11	Mardi 12	Merc.13	Jeudi 14	Vend. 15
	X	X	X	X
Lundi 18	Mardi 19	Merc.20	Jeudi 21	Vend. 22
		X		
Lundi 25	Mardi 26	Merc.27	Jeudi 28	Vend. 29
X	X	X	X	X
Lundi 1	Mardi 2	Merc. 3	Jeudi 4	Vend. 5
X		X		

Règlement (encart réservé au SMJ)

Formule : ____ € + Cantine : ____ € = Total : ____ € Payé

en : espèces chèque

DATE :

SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL :

du 11 juillet au 5 août

- Prévoir une tenue de sport et une bouteille d'eau.
- Les transports sont assurés par les cars de la ville.

Programme

Lundi 11	Mardi 12	Merc.13	Jeudi 14	Vend. 15
Jeux collectifs (V.hugo) 9h30-12h	Agglo'lympics 9h-18h	Agglo'lympics 9h-18h	FERIE	BASE DE LOISIRS DE JABLINES (1) (2) 9h30-18h30
Basket 13h30-17h				
Lundi 18	Mardi 19	Merc. 20	Jeudi 21	Vend. 22
Jeux collectifs (Victor Hugo) 9h30-12h	Piscine de la Norville (1) 9h30-12h15	PARC ASTERIX (1) 8h30-19h	Hockey 9h30-12h	Escalade 9h30-12h
Bowling 13h30-17h30	Rugby Flag 13h30-17h		Olympiades inter-centre 13h30-17h	Jeux au SMJ 13h30-17h

Lundi 25	Mardi 26	Merc. 27	Jeudi 28	Vend. 29
Séjour à la base de loisirs de Cergy en pension complète Piscine (Brevet 25m obligatoire)				
Lundi 1	Mardi 2	Merc. 3	Jeudi 4	Vend. 5
ODYSEE DE CHARTRES (1) (2) 9h30-18h	Football 9h30-12h	JOURNEE VTT (1) (3) 9h30-17h	Thèque 9h30-12h	Tennis de table 9h30-12h
	Accrobranche 13h30-18h		Olympiades inter-centre 13h30-17h	Jeux au SMJ 13h30-17h

(1) prévoir un pique-nique

(2) prévoir bonnet de bain, maillot de bain, change, serviette et crème solaire.

(3) (3) Prévoir son matériel (vélo et casques)